

EXTRAIT

N° 49-2026

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le seize juin à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Arnaud DEVILLIERS.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 12-06-2026

DEPARTEMENT
DU
LOT-ET-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
VILLENEUVE- SUR- LOT

CANTON
DE
PENNE D'AGENAIS

MAIRIE
DE
PENNE D'AGENAIS

PRESENTS : BESSA Nicole, BLOT Michel, BOUYGUES Mélanie, CHATILLON Emeline, COSTES Jean-Claude, DARTIGOLLES Hélène, DEVILLIERS Arnaud, GARRIGUES Michel, GUERIN Marco, JURQUET Bernard, LAURENS Claude, MAGNOUX Florent, ORLANDO Véronique, RANGER Pierre, VIGOUROUX Nadine

EXCUSES AVEC PROCURATION :

COSTE Gisèle donne procuration à BESSA Nicole

EXCUSES : CAMINADE Christelle, DELORME Fabrice, VIGNEAU Céline

ABSENTS : néant

Véronique ORLANDO a été élue secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 19
- présents : 15
- votants : 16

À la suite du renouvellement du Conseil municipal, il y a lieu de revoir la composition des délégués de la Mairie au sein du Comité des Jumelages.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE à 17 voix pour, 0 contre, 0 abstention, de :

DESIGNER : BESSA Nicole, BOUYGUES Mélanie, DELORME Fabrice, JURQUET Bernard, LAURENS Claude, MAGNOUX Florent, comme membre du Comité des Jumelages.

Objet :

ADMINISTRATION

Désignation des membres du
Comité des jumelages

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,



Arnaud DEVILLIERS

La Secrétaire de séance,



Véronique ORLANDO

"La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Bordeaux, par courrier ou par l'application informatique telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de sa publication."